

COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 octobre 2014

Le Conseil Municipal de la Commune d'Arith s'est réuni le 21 octobre 2014 à 20 heures.

Présents :

Mrs CAMPILLO Didier, CLERT Pascal, DAVAT Christian, Mme COCHET Christelle, Mrs FRAIX-BURNET Jean-Philip, GERARD Pierre, Mmes GRUMEAU Monique, GUEYRAUD Bernadette, Mr LEON Jean-Michel, Mmes MORAND Julie et TRAHAND Cécile.

Assiste à la séance :

Bernadette ROCHE CATTIN (Secrétaire).

Absents :

Désignation d'un secrétariat de séance :

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il convient de désigner un secrétaire de séance pour établir le procès-verbal de séance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE la nomination de FRAIX-BURNET Jean-Philip à la fonction de secrétaire de séance.

Validation du procès-verbal de la séance du 30 septembre 2014 :

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil s'ils ont des remarques particulières à formuler concernant le procès-verbal de cette séance.

En l'absence d'observation, le conseil municipal, **APPROUVE**, à l'unanimité, le procès-verbal de cette séance.

Le Maire, après avoir rappelé l'ordre du jour, en présente tour à tour les différents points.

1° INCIDENCES DE LA LOI ALUR AU REGARD DE L'URBANISME : Présence de Madame REYNAUD, DDT, qui a repris les différentes étapes de réalisation des documents d'urbanisme (POS, PLU, SCOT ...) et qui nous a informé des échéances pour la mise en place desdits documents.

2° TRAVAUX :

- ✦ Enrobé à Montagny : l'entreprise a commencé les travaux lundi 20 octobre, mais une machine est tombée en panne mardi. Ils doivent revenir jeudi 24 octobre.
- ✦ Chemin de La Parellaz : Monsieur le Maire a rencontré Monsieur De Banizette, ONF. Un rendez-vous sera fixé afin de se rendre sur place pour voir les travaux à réaliser sur ce Chemin. Avant d'entreprendre ces travaux, il faudra contacter toutes les personnes qui avaient signé les conventions afin de les en aviser.
Monsieur De Banizette viendra à la prochaine réunion du conseil municipal pour présenter le plan de gestion de la forêt communale.
- ✦ Peintures de la coupole à l'église : nous sommes en train d'établir le dossier d'appel d'offres qui sera bientôt lancé.

3° ECOLE : les personnes qui ont assisté aux derniers conseils d'école du RPI et de Lescheraines en font un compte-rendu :

Pour le RPI : les effectifs vont augmenter ces prochaines années. Pour la rentrée de 2015, le groupe des CE1 serait partagé en deux.

Les enseignantes trouvent les locaux trop exigus. Elles demandent qu'une personne intervienne dans les classes le matin afin de les aider et renouvellent leur demande afin que les GS restent sur Lescheraines. Nous avons déjà parlé de cette éventualité l'année dernière avec la commune de

Lescheraines, mais cette dernière ne peut garder les GS du RPI, à cause d'un problème de place au restaurant scolaire.

Les parents se plaignent que ne soit proposé que de la garderie pendant les TAP. Les élus présents au conseil d'école, leur ont rappelé, que, la mise en place, non obligatoire, des TAP, a néanmoins été effective bien que les communes soient opposées à la réforme.

Pour Lescheraines : concernant les TAP, la commune fait intervenir des personnes pour des activités. Cependant, les enseignants remarquent que ces activités sont celles qu'elles pratiquent pendant le temps scolaire et les parents se plaignent que les enfants sont pris en charge par des personnes qu'ils ne connaissent pas.

4 DIVERS :

- ✦ L'Association des Maires de France nous a adressé un courrier relatif à la baisse des dotations de l'Etat. Le conseil municipal se joint à l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.

Le Maire,

J.M. LEON

